

## FRAIS d'ARBITRAGE

### CHAMPIONNATS et COUPES

**Indemnités kilométriques : 0,32 € par km Aller et Retour  
(1 seule voiture en cas de binôme)**

| MATCHES              | JUGE ARBITRE | ARBITRE JEUNE<br>(1999 à 2002) |
|----------------------|--------------|--------------------------------|
| 2 x 30 minutes       | 27 €         |                                |
| 2 x 25 minutes       | 16 €         | 16 €                           |
| 2 x 20 minutes       | 14 €         | 14 €                           |
| 3 x 12 minutes       | 8 €          | 8 €                            |
| Plateaux – 11 Mixtes | 0,15€/minute | 0,15€/minute                   |

Les Plateaux – 9 ans sont arbitrés par des PRE-JA nés en 2003, 2004 ou 2005 qui ne perçoivent aucune indemnité.

#### **RAPPEL :**

Les frais sont destinés à amortir l'achat et l'entretien de l'équipement de l'arbitre.

**Cet équipement est obligatoire** (chemise avec écusson – short – chaussettes).

En cas d'absence d'équipement constatée, les **FRAIS D'ARBITRAGE NE SERONT PAS VERSES**.

Seuls les arbitres à jour de leur cotisation pour l'année sportive en cours sont indemnisés.

En ce qui concerne les **juges arbitres jeunes**, ils ne peuvent arbitrer que des catégories **inférieures** à leur âge, sauf dérogation accordée par le Président de la CDA ou le responsable de la CDJA.

Lorsque le club visiteur se déplace avec un arbitre et que celui-ci officie (club recevant n'ayant pas d'arbitre ou de J.A.), aucun déplacement n'est versé.